

# SAIP 18

# Dialogue impossible

De nombreuses mutations d'OPJ de la BTJTR18 ont conduit, le 31 mai dernier, la hiérarchie du SAIP18 à muter l'ensemble des OPJ de la BDEP vers la BTJTR dès le mois de septembre prochain.

La CFTC-POLICE s'insurge contre cette **décision unilatérale** prise sans aucune concertation avec les personnels concernés.

Qu'advient-il des conditions de travail dans lesquelles ils vont évoluer ???

Certes, le métier de policier est soumis à certaines contraintes dont on connaît de surcroît l'importance depuis des mois ... mais les policiers ont aussi d'autres nécessités dont ils doivent tenir compte : domiciliation éloignée du service pour des raisons financières, enfants à charge, conjoint tenu à des heures de travail particulières ...)

Il semble que ces critères ont été écartés sans ménagement. Comment les policiers travaillant en régime 09h00-17h45 vont-ils digérer ces nouveaux horaires élargis à 06h00-14h07, 09h07-19h00 ou 12h00-20h15 ?

**CETTE MUTATION D'OFFICE DE 6 OPJ DE LA BDEP, PRISE SANS CONCERTATION, EST PERÇUE COMME UNE SANCTION DISCIPLINAIRE.**

Comment motiver des personnels à intégrer un service dans lequel personne n'aspire à travailler ? Problèmes relationnels avec la hiérarchie, amplitude horaire de travail élargie, stress élevé, conditions de travail déplorables, attribution de dossiers multiples dans la journée à un même fonctionnaire ...

La hiérarchie impose d'accueillir des gardes à vue, souhaite de nombreux déferrements ... La CFTC-POLICE veut bien comprendre ces impératifs mais la hiérarchie ne doit pas oublier que ce sont les policiers du CEA qui subissent en permanence leurs conséquences sans qu'en retour les lauriers ne leur soient attribués !!! Une pilule de plus en plus difficile à digérer !!!

**La CFTC-POLICE exige que la copie soit revue** et que soit posée

la véritable question de la problématique des pénuries d'effectif dans ce service : pourquoi aucun effectif ne souhaite intégrer ce service pourtant encore valorisé voilà quelques années ? La réponse est dans la question.

